



**Projet d'ombrière agrivoltaïque
Site de La Madeleine-de-Nonancourt (27)**

Dossier de demande d'examen au cas par cas
Annexes obligatoires

55 Allée Pierre Ziller, Atlantis 2
06560 Valbonne
France

13 octobre 2026

SOMMAIRE

Sommaire	2
ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION AU 1/25000	3
ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION.....	4
ANNEXE 4 – PLAN DU PROJET	7
ANNEXE 5 – PLAN DES ABORDS.....	8
ANNEXE 6 – LOCALISATION DU PROJET VIS A VIS DES SITES N2000 LES PLUS PROCHES (RAYON DE 5 KM)	9

ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION AU 1/25000

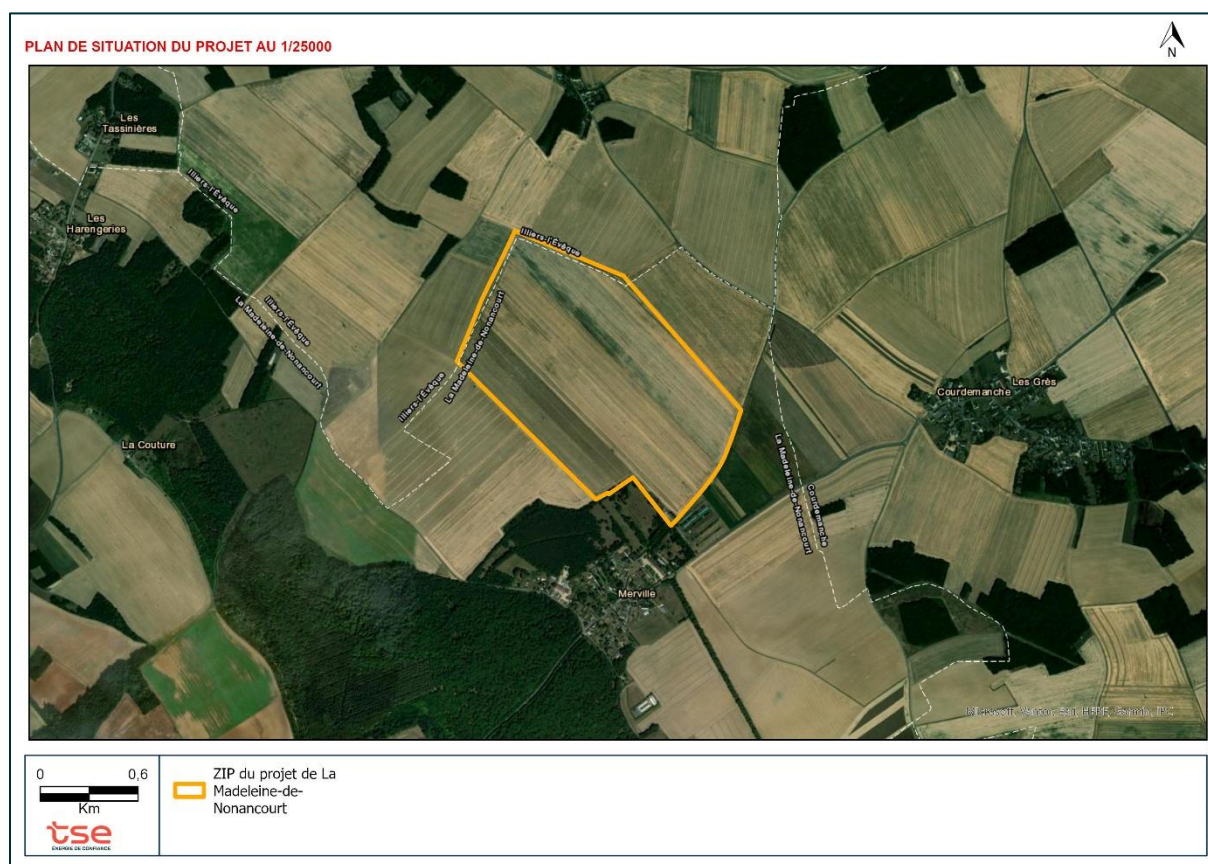


Figure 1. Plan de situation de la zone d'implantation au 1/25000

ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION



Figure 2. Emplacement des photographies autour de la ZIP du projet de La Madeleine-de-Nonancourt



Figure 3. Photographie 1 du 11/02/2026



Figure 4. Photographie 2 du 11/02/2026

ANNEXE 4 – PLAN DU PROJET



Figure 5. Plan de masse du projet



Les lignes topographiques permettent d'illustrer le plateau sur lequel s'insère le projet agrivoltaïque de La Madeleine-de-Nonancourt (27).

ANNEXE 6 – LOCALISATION DU PROJET VIS A VIS DES SITES N2000 LES PLUS PROCHES (RAYON DE 5 KM)

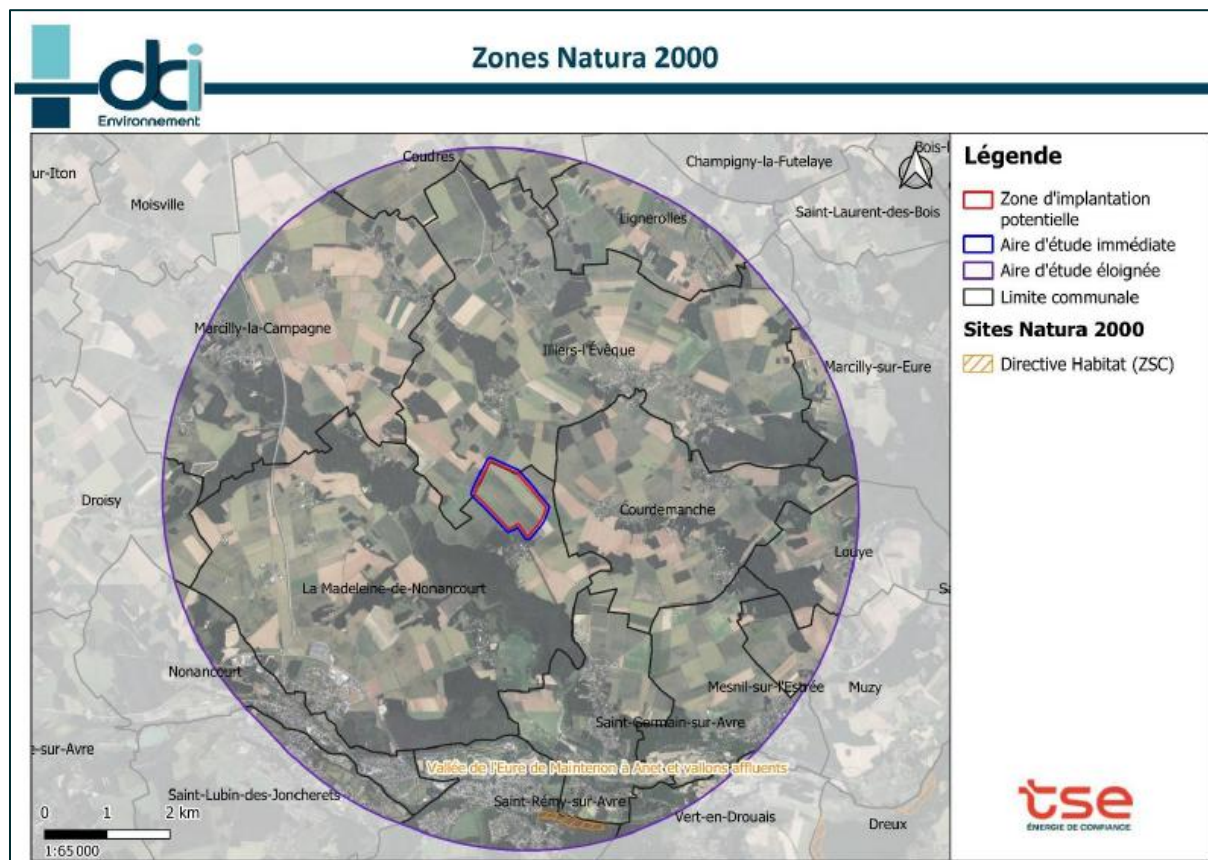


Figure 7. Localisation des sites N2000 à moins de 5 km du projet de La Madeleine-de-Nonancourt

Compte tenu de l'éloignement du site Natura 2000, de l'absence d'emprise sur ses habitats d'intérêt communautaire, des caractéristiques des milieux présents et des mesures environnementales intégrées au projet, les incidences directes et indirectes sur les habitats et les espèces ayant justifié sa désignation sont considérées comme négligeables. Il est estimé que le projet n'aura pas d'impact sur la zone Natura 2000 identifiée.